Conseiller ou conseillère, Gestion de patrimoine

Référence	R2613712
Lieux	Québec
Province	Québec
Publication	13 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	27 novembre 2026
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

En tant que conseiller en gestion d'actifs à la Caisse Desjardins de Charlesbourg, vous êtes responsable du développement et de la croissance d'une clientèle qui compte des chefs d'entreprise, tout en maintenant des relations d'affaires durables et des empreintes de confiance. Vous agissez en tant que partenaire privilégié avec vos membres et clients pour comprendre leur réalité, leurs priorités et leurs ambitions. Votre rôle est de détecter et de saisir les opportunités de développement des affaires, d'approfondir les relations existantes et de contribuer activement à l'acquisition de nouveaux membres et clients.. Avec votre connaissance des clients d'affaires et de votre sens de la relation, vous développez un réseau solide et établi des liens privilégiés avec les acteurs et les actrices dans votre communauté. En écoutant les besoins de vos membres et de vos clients, vous les aidez à élaborer des stratégies adaptées à leur situation financière et à leurs projets. Vous offrez des offres liées à l'investissement, au financement et à la protection, en tenant compte de leurs réalités et en adoptant une approche globale de leur patrimoine.. Votre expertise, votre sens de l'entreprise et votre capacité à cibler les résultats vous permettent de contribuer à la croissance du portefeuille et à la fidélité de la clientèle, tout en assurant un équilibre entre la satisfaction des membres et celle de la clientèle, les objectifs d'affaires, une gestion saine et prudente des risques et la rentabilité. Vous travaillez en étroite collaboration avec différents partenaires et experts pour proposer des stratégies intégrées pour répondre aux besoins parfois complexes des clients d'affaires. Vous jouez donc un rôle clé dans le développement de relations à long terme et dans le positionnement de l'organisation comme un partenaire de confiance avec ses membres et ses clients.

Responsabilités

- Conseiller les membres et les clients sur les meilleures stratégies et déterminer avec eux les résultats souhaités.
- Agir en tant que gestionnaire des relations d'affaires, développer et approfondir les relations avec la clientèle, évaluer la satisfaction de la clientèle et la qualité du service, surveiller et recommander les améliorations requises.
- Identifier les possibilités de développement des entreprises avec les clients existants et potentiels et contribuer activement à la croissance et au maintien du portefeuille.
- Restez attentif aux nouvelles financières, aux tendances du marché et aux meilleures pratiques dans votre domaine d'activité.
- Exécuter diverses activités de représentation et participer à la présence de la caisse dans la communauté.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins une année d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Certificat de représentant en épargne collective – Autorité des marchés financiers.
- Le poste exige le français.
- Connaissance de l'évolution actuelle des finances, de l'économie, de la politique et de la législation.
- Connaissances spécialisées en matière fiscale, financière et successorale pour les particuliers et les sociétés membres.
- Connaissance des politiques, de la législation et des normes relatives aux produits et services offerts par la caisse.

Accueillir les différences, apprendre avec souplesse, privilégier les besoins de la clientèle, agir avec initiative, entretenir de bonnes relations et chercher à atteindre les résultats attendus.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2613712 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™